

---

# COMMENT CONTRIBUER À LA COLLECTE ET À LA CONSERVATION DE SOURCES POUR LES HISTORIENS DE L'ÉCOLOGIE

## L'exemple d'étopia

Marie-Laurence DUBOIS

Documentaliste, Responsable du centre de documentation et du centre d'archives privées, étopia

Cet article est une version mise à jour de l'article publié sur le site d'étopia en août 2008<sup>1</sup>. Il est reproduit avec l'aimable autorisation de son auteur.

Dit artikel is een geüpdate versie van het artikel verschenen op de étopia webstek in augustus 2008<sup>1</sup>. Het werd opnieuw uitgegeven met de vriendelijke toelating van de auteur.

▪ Étopia – centre d'animation et de recherche en écologie politique est une association reconnue en éducation permanente et un centre d'archives privées rassemblant les archives de la mouvance environnementale et de l'écologie politique. Cet article détaillera les différentes étapes du système mis en place pour gérer électroniquement les archives courantes des principaux dépositaires. Le principe est de permettre aux producteurs d'archives de décrire et de déposer eux-mêmes une partie de leurs productions électroniques, grâce au logiciel *Alexandrie*. Cette expérience ne prétend pas remplacer les procédures d'archivage traditionnelles. Elle apporte une réponse à la nécessité de gérer le flux croissant de productions électroniques et d'en assurer la conservation. De part le caractère politique des archives concernées, elle pose aussi la question du traitement de ce type d'archives dans un but de mémoire mais aussi de transparence démocratique.

▪ Étopia – animatie- en onderzoekscentrum voor politieke ecologie - is een erkende vereniging binnen de permanente vorming en een centrum voor private archieven dat deze van de milieubeweging en de politieke ecologie samenbrengt. Dit artikel beschrijft uitvoerig de verschillende fases van het systeem dat gebruikt wordt om elektronisch de lopende archieven van de voornaamste inbewaringgevers te beheren. Het principe bestaat eruit de archiefvormers hun archieven te laten omschrijven en hen zelf een deel van hun elektronische productie in bewaring te laten geven dank zij de *Alexandrie*-software. Dit experiment wenst niet de traditionele archiveringsprocedures te vervangen. Het brengt een antwoord op de noodzaak de toegenomen massa aan elektronische producten te beheren en er de bewaring/conservering van te verzekeren. Gelet op het politieke karakter van deze archieven stelt men zich in dit artikel ook de vraag wat met de behandeling van dit type archief met als doel het geheugen/de herinnering maar tevens de democratische transparantie te vrijwaren.

L'asbl étopia, centre d'animation et de recherche en écologie politique, est une association d'éducation permanente qui abrite un centre d'archives privées. Celui-ci s'est donné trois objectifs généraux : accueillir les archives liées à l'écologie politique et à la mouvance écologiste et environnementale en Belgique francophone, assurer le traitement archivistique de ces fonds et valoriser ces différentes collections auprès d'un large public dans le respect des conventions et délais légaux. Son patrimoine relativement jeune est à la fois de nature politique - puisqu'il rassemble des archives du parti Ecolo créé en 1980 - et associative - par la présence d'archives issues d'associations environnementales et de personnes engagées dès les années 60 dans la préservation de la nature ou dont les revendications sont à mettre en lien avec les fondements de l'écologie politique.

Comme tout archiviste amené à gérer des archives récentes, nous sommes confrontés à une production exponentielle, notamment sur support électronique. Pour canaliser à la source le flux

des versements réguliers, nous avons mis en place un système de gestion électronique des archives courantes. Le principe consiste à permettre aux producteurs d'archives (dans un premier temps, le parti Ecolo et l'asbl étopia) de décrire et de déposer eux-mêmes une partie de leurs productions électroniques, grâce au logiciel *Alexandrie*.

Ce texte détaille les différentes étapes du projet, les règles de mise en place du système, la formation des encodeurs décentralisés, les règles de consultation et d'utilisation des documents, etc. Si ce système offre aux dépositaires un outil de gestion de leurs productions courantes, il contribue également à la collecte, au catalogage et à la conservation numérique des archives. À terme, il facilite leur valorisation auprès d'un large public.

### Historique du centre d'archives

En mai 1984, le Centre d'études et de formation en écologie (CEFE) voit le jour à Namur. Cette

asbl a pour missions principales de réaliser des études, de publier des ouvrages et d'organiser des cycles de formations sur des problématiques écologiques. Le CEFE met également sur pied un centre de documentation pour encourager la réflexion autour du développement durable et du respect de l'environnement. Peu à peu, le centre de documentation se met à accueillir et à conserver les principales productions du parti Ecolo. Ce service tente de répondre à une triple demande : celle des éco-conseillers préparant des ateliers de formation, celle de chercheurs et celle de certains membres du parti Ecolo appelant à la conservation de la mémoire du mouvement. Pendant quinze années, seuls les documents "de référence" et certaines publications d'Ecolo ou d'associations environnementales seront conservées au CEFE.

Aux cours des années 1998 et 1999, le CEFE<sup>2</sup> décide de véritablement faire face à la problématique de la sauvegarde et de la valorisation des archives. Il est tout d'abord question de créer une asbl destinée à centraliser l'activité d'archivage. Un dossier est remis à la Communauté française afin d'obtenir une reconnaissance comme centre d'archives privées<sup>3</sup>. Un recensement des archives existant au sein du parti Ecolo est entamé par la responsable du centre de documentation. La démarche permet de prendre conscience de l'urgence de sauver des archives éparpillées en divers lieux et parfois conservées dans de très mauvaises conditions. Faute de ressources suffisantes en interne, le CEFE fait appel au CARHOP (Centre d'animation et de recherche en histoire ouvrière et populaire) pour entamer des chantiers de tri et réaliser les inventaires de fonds importants (ceux de la Régionale Ecolo de Bruxelles, du Secrétariat fédéral d'Ecolo et des papiers personnels de José Daras, un des fondateurs du parti Ecolo, parlementaire dès 1981 et Ministre d'État).

En 2000, le CEFE, avec le soutien du parti Ecolo, décide d'engager une archiviste dont la mission sera d'organiser le repérage et la sauvegarde systématiques des archives du mouvement écologiste, d'en assurer le traitement, la conservation et la communication. Une "tourné" des différentes instances du parti permet d'établir un premier état des fonds et d'identifier ceux en danger. Parallèlement, un travail de sensibilisation est mené auprès des producteurs d'archives.

L'année 2003 est marquée par le déménagement du CEFE vers le site de Kegelman, à Namur, et par la sortie précipitée des cabinets Ecolo du Gouvernement fédéral. Un dépôt central d'archives est organisé de manière à rassembler les différents fonds et à faciliter leur traitement. La fin de la législature 1999-2003 provoque une

arrivée massive d'archives des instances du parti Ecolo (parlementaires, instances internes, etc.). Par ailleurs, le CEFE manifeste de plus en plus d'intérêt pour les archives d'associations et d'organisations ayant contribué au développement de l'écologie politique par leurs actions et leurs projets. Au printemps, l'asbl introduit un nouveau dossier auprès de la Communauté française afin d'obtenir le statut de centre d'archives privées.

L'année 2004 est consacrée à l'organisation sommaire des différents fonds et à l'accueil des archives des cabinets ministériels wallons et communautaires. Suite à une réorganisation des instances du parti, le CEFE modifie ses statuts et son objet social. Il fait place à étopia, Centre d'animation et de recherche en écologie politique. La nouvelle asbl développe plusieurs pôles dont un consacré à la documentation et aux archives. En octobre, une nouvelle documentaliste rejoint l'équipe afin de coordonner les activités du pôle. Pour la partie archives, une nouvelle demande de reconnaissance est introduite suite à la révision du décret relatif aux centres d'archives privées du 12 mai 2004.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006, le centre d'archives est conventionné pour une période de cinq années par la Communauté française. À ce jour, les archives papier traitées représentent plus de 535 mètres linéaires, plus de 570 caisses de démantèlement partiellement triées. Il faut ajouter à cela plus de 1400 cassettes audio ou vidéo, plus de 3600 documents numériques déposés dans le logiciel *Alexandrie*, nombre d'objets, d'affiches et de panneaux d'exposition<sup>4</sup>.

## La genèse du projet

L'informatisation du centre de documentation du CEFE commence en 1998 avec l'acquisition du logiciel documentaire *Alexandrie* développé par la firme française GB Concept<sup>5</sup>. Le catalogage du fonds documentaire peut débuter. Il se compose des articles des revues dépouillées, d'ouvrages reçus et achetés, ainsi que de certains documents produits par le parti Ecolo. Parmi ces derniers figurent des communiqués et conférences de presse, des notes internes sur diverses thématiques, des programmes électoraux.

En 2001-2002, l'archiviste prend l'initiative de réaliser une étude des besoins en gestion de l'information, et ce, en collaboration avec la documentaliste et le service informatique. L'étude a pour cible l'asbl elle-même mais également le parti Ecolo, principal dépositaire d'archives. Elle est à l'origine de la mise sur pied du *Projet de gestion de l'information et documents Ecolo*. Un

cahier des charges est réalisé afin de trouver un logiciel permettant de répondre aux besoins identifiés. Celui-ci doit pouvoir gérer de manière centralisée les documents des services répartis en divers endroits, s'adapter à l'archivage électronique, faire face à une production de plus en plus massive et organiser l'archivage définitif de documents de moins de trente ans. Une partie des productions courantes sont en effet des archives en devenir. Il convient de s'assurer de leur pérennité. Enfin, le logiciel doit répondre aux normes archivistiques, mais également à des besoins spécifiques des services producteurs comme la mise en ligne d'une revue de presse, le partage des documents, etc. À toutes ces attentes s'ajoutent naturellement des contraintes financières.

Durant l'année 2003, le logiciel *Hummingbirds* est choisi pour la gestion des archives courantes et définitives. En 2005, cette solution est abandonnée suite à des restructurations internes et différentes contraintes techniques. Le choix se porte alors sur le logiciel *Alexandrie*, déjà utilisé par le service documentation. Entre-temps, la société GB Concept, éditeur du logiciel a en effet développé un module de gestion d'archives répondant aux principales normes en la matière. Le projet prend alors le nom de *Gestion des archives courantes du parti Ecolo*. Il a pour objectifs de capitaliser les ressources du parti Ecolo, de faire face à la production électronique, de rendre accessible facilement les productions internes au personnel de la structure, de permettre aux étudiants de cycle supérieur et aux chercheurs d'avoir accès à certaines archives, et enfin, d'accueillir d'autres archives de la mouvance environnementale et écologiste. La nouvelle orientation est confortée par plusieurs arguments. Pour les utilisateurs, il est plus facile d'utiliser une seule interface pour les recherches documentaires et archivistiques. Pour les documentalistes et les archivistes, l'emploi d'un même logiciel offre l'avantage de partager un même langage, d'utiliser un thésaurus commun, de suivre des formations communes, etc. Par ailleurs, le module "archives" d'*Alexandrie* est capable de gérer les espaces de stockage, dispose d'un paramétrage facile (ajout-adaptation des champs) et d'une gestion des droits. Cette dernière fonctionnalité permet de déterminer les règles d'accès des documents en fonction des profils des utilisateurs. Enfin, le logiciel dispose d'un module web facilitant la saisie décentralisée par service producteur.

## Le développement du projet

En 2005-2006, le projet se décline en plusieurs étapes.

Un comité de pilotage est chargé de définir les modalités nécessaires à la mise en place du système. De manière régulière, il permet une concertation entre la coordinatrice du pôle documentation et archives, l'archiviste et le directeur d'étopia, d'une part, des représentants des instances fédérales d'Ecolo, d'autre part. Les principaux sujets abordés lors de ces réunions "archives courantes" concernent, entre autres, la spécification des différents types de documents produits, la détermination des productions à archiver prioritairement<sup>6</sup>, l'adoption d'une arborescence thématique pour la description des documents de manière à faciliter l'accès dans un usage courant, l'établissement d'un système de gestion des droits pour l'utilisation du système (concernant la consultation, mais aussi l'encodage décentralisé), etc.

Dans un premier temps, l'équipe du centre d'archives suit une série de formations afin de se familiariser avec le module "archives" d'*Alexandrie*. C'est aussi l'occasion de clarifier les interconnexions avec la partie "documentation".

Dans un second temps, le paramétrage du logiciel débute pour la gestion d'archives électroniques. Une formatrice de la firme GB Concept nous accompagne au départ dans ces démarches afin de répondre au mieux à nos réalités. Il convient de définir un compromis entre les normes recommandées par le Conseil international des archives<sup>7</sup>, les attentes des dépositaires d'archives et les possibilités offertes par le logiciel<sup>8</sup>. Par ailleurs, une autre nécessité est anticipée : celle de pouvoir "basculer" de ce système d'archivage vers celui de *Pallas*, logiciel qui sera utilisé afin de mettre en réseau l'ensemble des centres d'archives privées de la Communauté française. Enfin, il a également fallu tenir compte des deux logiques – documentation et archives – présentes dans le logiciel et dans le service, en clarifiant les éléments communs et spécifiques. Par exemple, pour chacun des types de documents, les fiches de description ont été examinées champ par champ et ont été amendées en fonction des exigences archivistiques et des attentes des utilisateurs d'archives courantes.

La présentation de l'information dans *Alexandrie* est peu à peu rationalisée. Ces opérations sont appliquées aux archives d'Ecolo encodées à partir de 1998 par la documentaliste (avant qu'une archiviste ne soit engagée) et aux données récupérées du logiciel de gestion de contenu utilisé précédemment, *Hummingbirds*<sup>9</sup>.

Enfin, les droits d'accès sont attribués en fonction de groupes d'utilisateurs.

En 2007, plusieurs nouvelles étapes importantes sont franchies :

L'ensemble de la partie "documentation" de la base de données *Alexandrie* est rendu accessible via internet. Le grand public, le personnel du parti Ecolo et celui d'étopia peuvent dès lors consulter près de 14 000 références des ouvrages et articles encodés. Cette première étape permet aux utilisateurs de se familiariser avec l'interface et les formulaires de recherche.

Plus tard dans l'année, d'autres documents correspondant à des archives courantes sont mis en ligne. C'est ainsi par exemple que les conférences et communiqués de presse Ecolo des deux dernières années (fichiers PDF compris) sont rendus accessibles à tout un chacun.

La mise en place du système d'encodage décentralisé commence à se dessiner clairement. L'interface de saisie est configurée de manière à être claire, tout en étant assez rigoureuse pour permettre un encodage à distance par des "non professionnels" de l'information. Ainsi par exemple, les différents champs sont déterminés pour chacun des types d'archives (dont les champs principaux qui doivent être remplis sans quoi la fiche n'est pas enregistrée). Un circuit de validation est adopté en concertation avec le comité de pilotage. Dans le courant du mois de juin, l'encodage d'archives courantes par de premiers encodeurs testeurs de la structure est entamé. Cela nécessite de les former en sous-groupes, puis d'assurer le suivi de leurs premières démarches. Un manuel leur est remis afin de leur rappeler les règles d'un encodage efficace et le plus uniforme possible. Trois cents archives sont ainsi encodées.

Cette première phase de test révèle une série de

problèmes techniques qui trouvent peu à peu une solution.

En 2008, le projet se poursuit :

Une bonne partie de cette année est consacrée à l'intégration vers *Alexandrie* d'"interventions parlementaires" encodées sur le site Internet du parti Ecolo. Depuis 2003, les assistants réalisaient ainsi l'encodage des principales interventions de leur parlementaire. Celles-ci ont donc été importées et complétées dans *Alexandrie*, tandis que le texte de l'intervention a été transformé d'un format html en un format PDF. En tout, ce sont 2017 interventions parlementaires qui ont été récupérées pour les années 2003 à 2007.

En fin d'année, les attachés parlementaires sont formés à l'encodage à distance afin de pouvoir introduire les interventions de leur parlementaire dans *Alexandrie*. Une fois encodées, ces interventions parlementaires sont à la fois consultables via le site Internet d'Ecolo<sup>10</sup> et via la base de données d'étopia<sup>11</sup>. Le manuel de l'encodeur est également mis à jour pour ce type de document, et un exemplaire, sera remis à chaque assistant.

## En pratique : comment se présentent les données et quelles archives sont déjà accessibles ?

### Page d'accueil

Une façon de rendre progressivement les archives accessibles au public est d'œuvrer à leur mise en ligne. Depuis janvier 2007, la base de données *Alexandrie* est accessible en ligne via le site Internet d'étopia<sup>12</sup> (voir figure 1). Le grand public a accès à l'ensemble des fiches descrip-

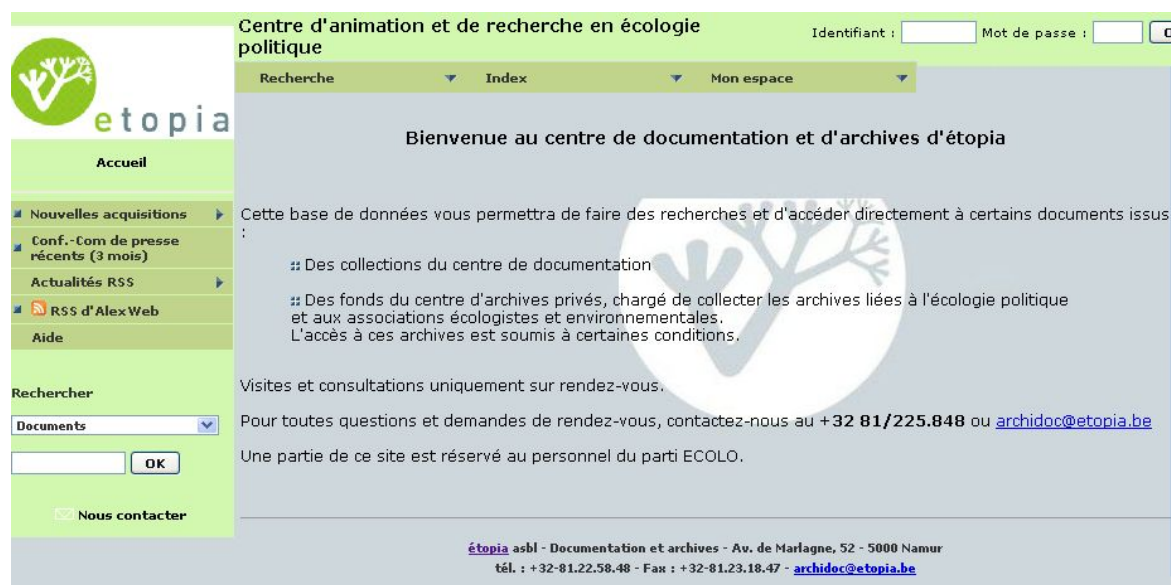


Fig. 1 : Saisie d'écran de la page d'accueil de la base de données tel qu'elle se présente sur internet.

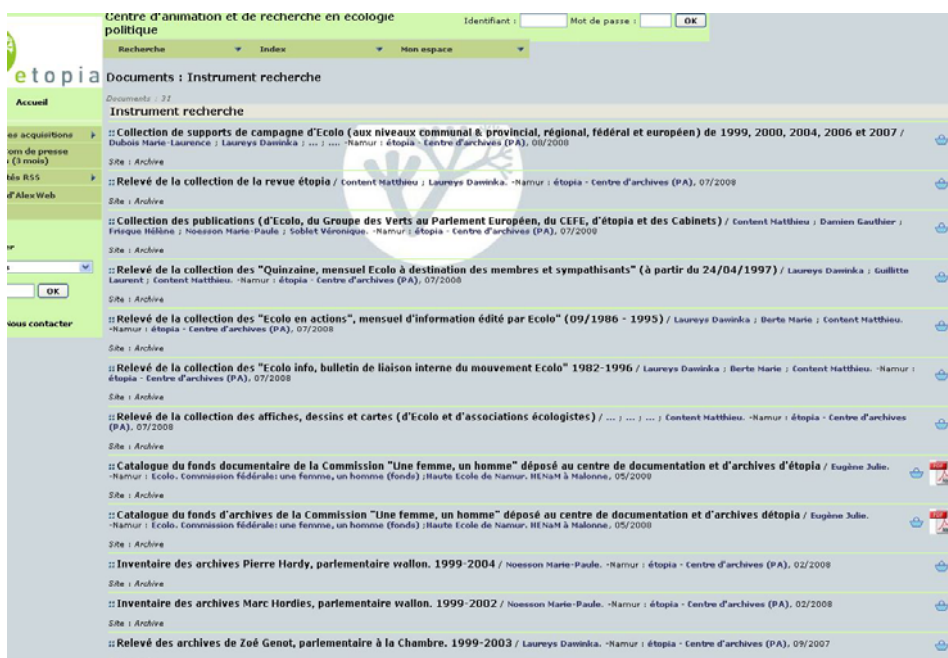


Fig. 2 : Saisie d'écran de la première page des instruments de recherche disponibles.

tives du centre de documentation et à certaines archives. Après identification, les membres du personnel d'Ecolo et d'étopia ont accès aux archives courantes.

Les instruments de recherche et inventaires

Les références des instruments de recherche (inventaires et relevés) sont consultables lorsque vous choisissez le menu "Index - Documents", puis le type de documents "instruments recherche". Certains instruments de recherche sont consultables en ligne si le fonds est déjà rendu public. Dans ce cas, le document PDF est accessible à droite de l'écran.

### Archives électroniques accessibles

Certaines archives électroniques sont accessibles au grand public sous certaines conditions. Exemple : les communiqués et conférences de

presse des deux dernières années en version PDF.

### La saisie en ligne par les services producteurs

Comme expliqué précédemment, un des objectifs du projet est que chaque service producteur d'archives encode au jour le jour les documents clefs qu'il produit. La fiche de saisie a été conçue par nos soins afin de faciliter le travail d'encodage par des personnes qui ne

sont ni documentaliste ni archiviste.

Certains champs (titre, date, "référence" c'est-à-dire le service producteur) doivent obligatoirement être complétés par le service producteur sans quoi la fiche d'encodage ne peut être enregistrée par le logiciel. Les autres champs complè-



Fig. 3 : Saisie d'écran d'une partie de fiche descriptive d'un instrument de recherche.

tent la description de l'archive et facilite a fortiori sa recherche ultérieure. Si le service producteur ne dispose pas du temps nécessaire pour faire une description exhaustive, le service d'archives complète ultérieurement les données lors du travail de descriptions des fonds et des séries.

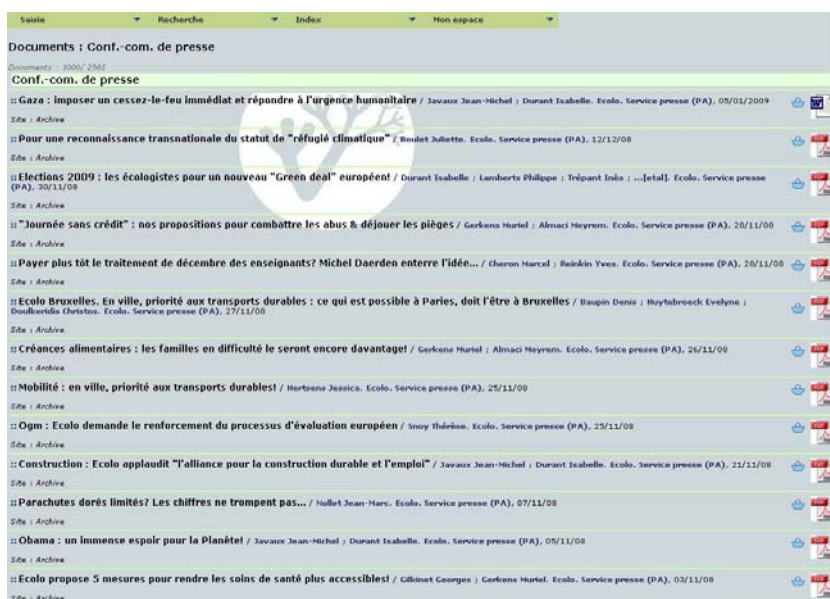


Fig. 4 : Saisie d'écran d'une page de conférences et communiqués de presse d'Ecolo.

Pour que la démarche soit complète, il faut bien sûr que le service producteur lie à cette fiche, la pièce à archiver au format électronique (formats PDF, Word, Excel...). Lorsque les champs obligatoires sont complétés et l'archive jointe, la fiche peut alors être enregistrée dans le système et sauvegardée.

## Conclusions

À terme, le système de gestion électronique des archives courantes permettra à l'équipe du centre d'archives de faciliter le catalogage et la numérisation des archives, mais aussi de les rendre plus facilement accessibles tout en respectant les conventions et les délais légaux.

Le projet est innovant et prend tout son sens à l'ère du numérique. À notre connaissance, les systèmes de gestion d'archives électroniques sont peu développés dans les centres d'archives. Nous sommes donc en constante expérimentation, ce qui nécessite d'évaluer régulièrement les avancées, de se remettre en question le cas échéant, de s'adapter aux évolutions technologiques constantes.

De nombreuses étapes nous attendent encore. Citons entre autres : la mise en place d'un format d'échange de données avec le logiciel Pallas; l'élaboration de procédures pour l'intégration dans la base de données Alexandrie des données déposées sur des sites internet des producteurs d'archives (étopia, cabinets ministériels Ecolo, associations écologistes et environnementales...); ou encore, la conception et l'impression de

l'état des fonds et des inventaires à partir du logiciel.

À ce stade, plusieurs constats peuvent déjà être établis. La mise en place d'un système de gestion électronique d'archives nécessite des compétences techniques. Savoirs et savoir-faire ont été échangés entre la documentaliste et l'archiviste, deux métiers plus proches qu'il n'y paraît... Un tel système nécessite également une bonne interaction entre les personnes et services concernés. De ce fait, il fait appel à des qualités relationnelles. Les démar-

ches de sensibilisation, d'explication et d'incitation vis-à-vis des différents partenaires du projet sont loin d'être négligeables. Par partenai-

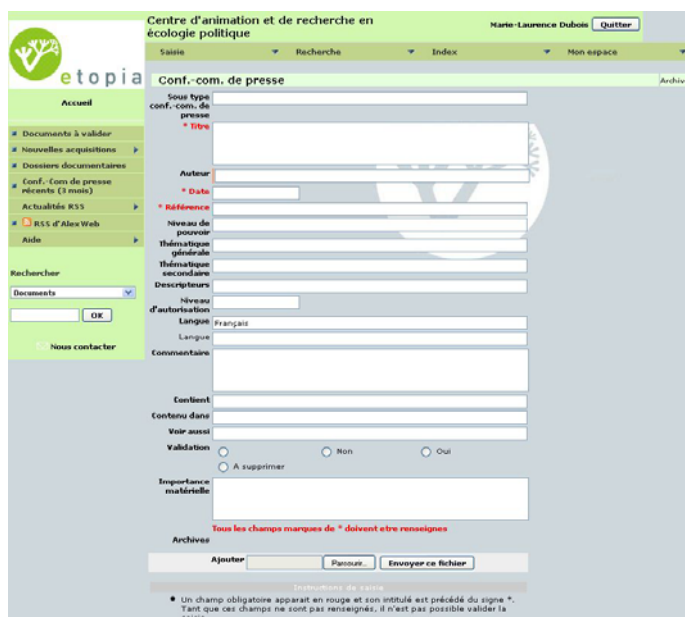


Fig. 5 : Saisie d'écran d'une fiche d'encodage pour les types de documents "conférences et communiqués de presse".

res, nous entendons : le concepteur du logiciel, le service informatique dont nous dépendons mais aussi et surtout, les utilisateurs (grand public et dépositaires d'archives courantes) et les producteurs d'archives (cadres, encodeurs décentralisés, service webmaster).

Par ailleurs, plusieurs éléments positifs peuvent être soulignés. Un tel projet modernise l'image des archives en portant atteinte à l'injuste caricature poussiéreuse de "vieux papiers inutiles". Les premiers à en prendre conscience sont sans

doute les producteurs et utilisateurs d'archives courantes, mais également les chercheurs et citoyens qui ont l'opportunité par ce biais de consulter une série d'archives de manière électronique et à distance. Autre avantage à mettre en exergue : avec la gestion des archives courantes et la saisie à distance, les versions finalisées des documents les plus fondamentaux sont conservés dès leur diffusion par le service producteur. L'occasion d'une meilleure interaction est ainsi offerte entre producteurs de "sources" et service d'archives (conseils de tri, implications

dans les processus de description, etc.). Enfin, l'application d'un tel système à l'égard d'archives politiques, ouvre la voie à de nouveaux outils en termes de bonne gouvernance.

**Marie-Laurence Dubois**

*étopia*

Avenue de Marlagne, 52

5000 Namur

Marie-laurence.dubois@etopia.be

*mai 2010*

## Notes

- <sup>1</sup> Ce texte a fait l'objet d'une communication au Huitième Congrès de l'Association des Cercles Francophones d'Histoire et d'Archéologie de Belgique - 55<sup>e</sup> Congrès de la Fédération des Cercles d'Archéologie et d'Histoire de Belgique (Namur, 28-31 août 2008) : Communication au sein de la 10<sup>ème</sup> cellule : Collecter, sauver et conserver : Archives, Musées et Bibliothèques.
- <sup>2</sup> Celui-ci est alors reconnu comme "service général d'éducation permanente".
- <sup>3</sup> Ce dossier est introduit dans le cadre du décret du 13 juillet 1994 portant agrément et subvention des centres d'archives privées, modifié par le décret du 22 décembre 1994.
- <sup>4</sup> Ces chiffres ne tiennent pas compte des archives conservées de manière décentralisée au sein des sections régionales et locales d'Ecolo ou d'associations environnementales. Pour un aperçu plus complet et détaillé de nos collections. Voir : Hendrick, Annette ; Laureys, Dawinka ; Dutrieue, Anne-Myriam. *État des fonds et collections du centre d'archives privées d'étopia* [en ligne], étopia, mars 2010 (consulté le 4 mai 2010). <<http://www.etopia.be/spip.php?article79>>
- <sup>5</sup> Plus d'informations concernant le logiciel sur le site : *G.B. Concept* [en ligne]. <<http://www.gbconcept.com>> (consulté le 04 mai 2010).
- <sup>6</sup> Ces deux étapes peuvent s'apparenter à l'élaboration d'un tableau de tri dans la mesure où l'on fait le point sur l'ensemble des documents produits, déterminant ceux qui seront conservés à long terme.
- <sup>7</sup> *ISAD (G) : norme générale et internationale de description archivistique*. 2<sup>e</sup> édition. Conseil international des archives, 2000.
- <sup>8</sup> Ce dernier fonctionne, par exemple, autour de la notion de type de documents.
- <sup>9</sup> Exemple : de nombreux champs étaient utilisés dans *Hummingbirds* et ne le sont plus dans Alexandrie. Avant de supprimer ces anciens champs, il convient de récupérer l'information et de la transférer vers de nouveaux champs.
- <sup>10</sup> Exemple visible sous le titre *Mes interventions parlementaires* sur le site : Ecolo. *Patrick Dupriez, Député wallon et député au Parlement de la Communauté française* [en ligne]. <[http://web4.ecolo.be/?\\_Patrick-Dupriez](http://web4.ecolo.be/?_Patrick-Dupriez)> (consulté le 4 mai 2010).
- <sup>11</sup> Exemple visible à l'adresse : <<http://alexandrie.etopia.be/Record.htm?idlist=1&record=19149377124919675599>> (consulté le 4 mai 2010).
- <sup>12</sup> Étopia. *Centre de documentation et d'archives d'étopia* [en ligne]. <<http://alexandrie.etopia.be/>> (consulté le 4 mai 2010).